



Bulletin proposé par la Commission Communication, distribué par les membres du Conseil Municipal

EDITO

Peu après la diffusion du précédent bulletin, le monde entier prenait connaissance avec horreur du drame de Trébes. Sans oublier les autres victimes, nous ne pouvons qu'être admiratifs et reconnaissants envers le Colonel Arnaud Beltrame pour son sens du Devoir, son Abnégation et son Humanisme. Il n'a pas hésité à sacrifier sa vie pour en sauver d'autres... Verniolle a apporté son témoignage de soutien au groupement de Gendarmerie de l'Aude et a participé à l'hommage rendu aux victimes par Monsieur Guidé directeur du Super U, entouré de tous ses collaborateurs.

Restons vigilants face à l'ignominie, le fanatisme et le mensonge, ne laissons pas «grignoter» notre Liberté chèrement acquise par des individus qui méprisent l'Humanité en proférant des théories sectaires et dogmatiques.

Après de multiples rebondissements d'ordre administratif, nous avons enfin retenu les entreprises qui participeront à la réfection la toiture de l'église ; les travaux vont rapidement commencer, ceux de la mise en sécurité des personnes à mobilité réduite sont déjà en cours. Nous pensons que l'ensemble de ces transformations sera terminé pour la mi juillet.

Nous constatons avec un certain plaisir que le marché du dimanche matin est de plus en plus «étouffé», c'est peut-être le retour tant espéré du beau temps qui en est la cause. En tout cas les verniollais apprécient cette diversité, comme les mamans ont apprécié les fleurs généreusement offertes par Mmes Chinaud, Forestello et Marie représentant le CCAS à l'occasion de la fête des Mères.

Très prochainement le restaurant près du foyer rural sera à nouveau ouvert. Le nouveau propriétaire installe les derniers préparatifs...

L'épicerie du centre du village fait désormais place à une jolie supérette. La surface de vente a augmenté, les rayons sont bien achalandés, «l'épicerie Jeanne» n'a rien à envier aux grandes surfaces, de plus, on peut à présent, en plus d'avoir toute la presse à disposition, jouer aux divers jeux de hasard et au loto...

Grâce à cette diversité et à ce nouveau dynamisme, Verniolle mérite bien son appellation de Centre Bourg, peut être verra t-elle un jour la création d'un bistrot ?

Numen MUÑOZ



Le Maire et son Adjointe Nathalie AUTHIE lors de la cérémonie du 8 mai



L'épicerie s'est transformée en SUPERETTE et a doublé sa superficie.

Jeanne RAMON avec le sourire, fait la liste des services :

- Les produits sont de la **marque CASINO** avec d'avantage de frais et bien sur les fruits et légumes.
- Le **Dépôt de pain** et les **produits à la coupe**.
- Le **Tabac - Presse**
- Les **jeux FDJ** : Loto et paris sportifs (nouveaux)

Numen MUÑOZ au nom de la municipalité lui souhaite une bonne réussite et la félicite pour la modernisation de l'épicerie et sa participation au maintient des commerces en centre bourg.

JLD

## INFOS DE LA MAIRIE

### LE VOTE DU BUDGET (Extraits du Conseil du 10 avril sur verniolle.fr)

Lors du Conseil Municipal du 10 avril 2018, comme chaque année à la même période, *après acceptation du compte de gestion de l'année écoulée (conseil du 22 mars)*, le vote du budget primitif est à l'ordre du jour.

Ce budget retrace les prévisions et les autorisations de dépenses et de recettes en section de fonctionnement et d'investissement.

Il est évalué de façon sincère et les deux sections doivent être **équilibrées**.

Ce budget établi **sans augmentation des impôts directs** prévoit des travaux de voirie (sous mandat de la Communauté d'Agglo à 50%), la réfection partielle du toit de l'église, la remise en état du sol et des cloisons de la cantine, le désamiantage de l'ancienne école primaire et quelques possibles imprévus. **Sans recourir à l'emprunt.**

**Ce budget arrondi à 3,5 M € (2,4 M€ en fonctionnement et 1,1 M€ en investissement) a reçu l'approbation du Conseil Municipal à l'unanimité.**



### LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DE VERNIOLLE

Incluses dans le budget primitif, les subventions aux associations font l'objet d'une attentive étude préalable par la commission Vie Associative.

Mais quels sont les critères qui déterminent l'attribution de ces subventions ?

A l'instar de la présentation du budget de la Commune, pour les associations qui en font la demande, Serge GUIOTTE Adjoint au Maire en charge des Associations précise « qu'il est pris en considération :

- a) **Subvention de fonctionnement :**
- le **Montant demandé**,
  - le **rapport d'activité** (Compte rendu de l'assemblée générale) de l'année écoulée
  - le **compte rendu financier** (de l'année écoulée) qui est constitué d'un tableau des charges et des produits affectés au fonctionnement de l'association issu du compte de résultat. Il fait apparaître les écarts éventuels, exprimés en euro.
  - les **réserves propres** à l'association
  - le **budget prévisionnel** de l'année à venir qui est constitué d'un tableau des charges et des produits affectés au fonctionnement. Ce budget doit être équilibré

b) **Subvention exceptionnelle** ou événementielle : La demande doit être motivée par un événement ou une manifestation ayant un impact sur Verniolle ; un équipement ou un investissement. »

Ces formalités administratives accomplies, la Commission des Associations étudie au cas par cas la légitimité des demandes en fonction principalement de l'implication dans la vie du village, de la cohérence de la demande avec le rapport d'activité ou le projet présenté, et de l'enveloppe financière...

En règle générale, les demandes sont satisfaites à une ou deux exceptions près, ou bien les sommes demandées ne sont pas allouées totalement.

Liste des associations de VERNIOLLE ayant reçu de l'argent public :

A E E M A - ACCA Chasse - ADIRAPP - APE Parents d'élèves - ASDP château de Fiches - CLUB DES AINES (Vivre et Sourire) - COMITE DES FETES - ESPERANTO (C.E.E.A ) - GYMNASIQUE VOLONTAIRE - KARATE CLUB - LES AILES BLEUES - LES AMIS DES ARTS (Nlle association 2018) - PETANQUE VERNIOLLAISE (Nlle association 2017) - REV (Petite Université Populaire) - RING CLUB VERNIOLLAIS - SCRABBLE Club VERNIOLLAIS - TENNIS CLUB VERNIOLLAIS - USCVR Rugby XV (UNION SPORT CRITOURIENNE ) - VAL (Verniolle Activités Loisirs) - VOIX DU VAL D'ARIEGE.



Jean-Louis DELORD



Lionel OLIVIER  
Maire Adjoint à l'Urbanisme

## Les ordures ménagères, où en sommes-nous, un point s'impose ?

Nul ne conteste l'importance de l'augmentation exponentielle du volume de déchets produits par les foyers. A qui la faute : à l'augmentation des emballages commerciaux sans cesse plus volumineux, à la mauvaise gestion individuelle et au défaut de tri des usagers, à la surconsommation, au gaspillage.....peut être un peu de tout cela à la fois. Mais attention, avec le nouveau mode de facturation, cela risque de nous coûter très cher, d'autant qu'à ce jour nous n'avons pas d'indication claires et précises sur ce que cela coûtera au foyer...Incitation ou punition ?

Autre élément important, la commune n'a plus la compétence « ordures ménagères ». Cette compétence a été transférée de par la loi à la communauté d'agglomération. Il n'est pas de la volonté de la municipalité de choisir le mode de collecte, bacs individuels ou bacs de regroupement, nous pouvons simplement indiquer les éléments à prendre en compte dans les décisions finales.

La salle du foyer rural était comble à l'occasion de la réunion publique du 23 avril. Cet événement à l'initiative du SMECTOM a été l'occasion de nombreux échanges et a permis de relever les points suivants.

### Ce que nous savons :

Les jours de collectes seront modifiés selon le calendrier ci-après.

Grace au tri accru et à la valorisation, la réduction attendue du volume de déchets est de l'ordre 2/3 (110kg au lieu de 300kg).

La nouvelle tarification sera effective en 2021, année de facturation « à blanc ».

Le coût moyen par personne de la collecte et du traitement est de l'ordre de 125€. Ce coût ne sera pas celui payé sur la base de 125€ x par le nombre de personnes par foyer, une pondération sera mise en place.

Les bacs collectifs disparaîtront à partir de fin mai sauf au cœur du village.

Les résidents qui ne peuvent pas stocker le bac chez eux continueront à utiliser les bacs de regroupement (les modalités d'utilisation seront définies ultérieurement)

Deux éléments viendront composer le montant de la nouvelle taxe : une part fixe et une part variable en fonction du nombre de levées pour le foyer.

Le nouveau mode de collecte ne sera pas au poids mais à la levée. A ce jour, il est prévu 12 levées dans le forfait (une levée par mois), toute levée complémentaire sera facturée.

Uniquement les bacs pleins seront relevés.

Actuellement, les analyses locales montrent que les habitants sortent, à ce jour, en moyenne leur bac toutes les deux semaines...

Les bâtiments communaux, écoles, cantines, salles associatives, etc... seront soumis au même mode de levées et de taxation.

A ce jour, selon les déclarations du SMECTOM, la collecte des sacs jaunes et des déchets verts n'est pas impactée. A terme, des poubelles jaunes (en remplacement des sacs jaunes) pourraient voir le jour.

### Ce que nous ne savons pas :

Le montant de la facture payée par chaque usager, le mode de calcul n'est pas encore communiqué (pondération, tarification sociale, etc...).

L'écart en plus ou en moins par rapport à la taxe actuellement payée par chacun sur la base foncière.

Les modalités d'utilisation et de facturation des bacs de regroupement pour les usagés ne pouvant stocker ou les structures communales.

Si la fréquence prévue de 12 levées par an est adaptée aux usagers et sera la fréquence retenue.

Le coût des levées complémentaires (en fonction du volume du bac individuel).

Les modalités et le montant que la commune devra mettre en place pour assurer la refacturation les coûts de l'utilisation des structures communales (salles et services).

Si la collecte des sacs jaunes et des déchets verts fait partie d'une réflexion du SMECTOM.

Si ce nouveau mode de tarification aura un impact important et durable sur les dépôts « parasites ». On nous a assuré que l'histoire montre que « les coquins » s'essoufflent....

Comme prévu, la distribution des bacs individuels a démarré dans les locaux de l'ancien Lidl de Pamiers le 14 mai. Chacun a, en théorie, pu recevoir une information personnalisée sur ce nouveau mode de collecte.

Nous resterons vigilants sur l'avancement de ce dossier et ne manquerons pas de vous en tenir informé. N'hésitez pas à me faire part de vos questionnements (en mairie avec le moyen de vous recontacter), je m'engage personnellement à vous fournir des réponses.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le SMECTOM au 05.61.68.02.02 En cas de problème particulier, nous restons à votre disposition.



## Un trimestre fort bien rempli pour REV

Le mois de mars a permis, une nouvelle fois, de faire la part belle aux partenariats et aux femmes. Ainsi la journée internationale des droits des femmes a été célébrée le dimanche 11 mars par 2 temps et 3 mouvements : Pierrette Soula est d'abord intervenue en Salle de réception de la Mairie pour présenter une conférence fort documentée sur 'Les femmes du Panthéon' ; ensuite c'est au tour de Regards de Femmes de présenter « Pot pour rire », une heure de scénettes par et pour des femmes battantes, désirantes, conscientes. Le Relais de Poche a hébergé ce spectacle ainsi que les échanges et moments de partage et de gourmandises. L'an prochain c'est une dimension départementale que prendra certainement cet événement maintenant bien ancré dans le paysage de la petite université populaire.

En avril, l'AG statutaire de l'association a permis de conforter la place culturelle de REV et a connu une modification du bureau. Andrée TERRÉ, présidente dès la création il y a 7 ans déjà, a sollicité son remplacement compte tenu de problèmes de santé. C'est avec regret que le Bureau a accepté cette démission mais avec un plaisir non dissimulé qu'il a élu Emmanuel JARDIN à la tête de l'association.



L'AG terminée, c'est l'infatigable Paul CABANAC qui a traité d'un sujet aussi sérieux que mondial, le célèbre Pi Day, qui a permis aux mathématiciens de réviser leurs théorèmes et aux néophytes de se réconcilier avec 3,14 et autres fonctions et axiomes.

Mai nous a entraîné sur un chemin d'écoute puisque Philippe COURANT, spécialiste de l'oreille accompagnée de Christine DAGAIN audioprothésiste nous ont montré comment fonctionne cet organe et comment l'équiper en cas de dysfonctionnement. Ce voyage nous a permis d'apprendre bien des choses techniques et de découvrir au Brésil ou en Tunisie comment des équipes de bénévoles travaillent pour équiper des enfants déficients auditifs.

Le dernier rendez-vous de l'année est pris pour le 27 juin où notre Président, également professeur de philosophie, nous réglera d'une problématique dont il a le secret « Pourquoi Socrate est-il mort ? ». Il y a fort à parier que nombreux seront les auditeurs qui viendront pour résoudre cette énigme savante.

N'hésitez pas à nous rejoindre le 4<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois, à la Salle de Réception, pour une conférence gratuite et didactique où l'on se cultive dans une ambiance chaleureuse en compagnie de REV ses animateurs bénévoles, ses conférenciers passionnés et son public motivé.

Le bureau élu : Président Emmanuel JARDIN, Vice-Présidente Andrée TERRÉ - Secrétaires Henriette MANDEMENT, Lucie CASANOVAS - Trésorières Régine LEPITRE, Noyale COURANT  
Membres Christine POTRON, Antoine SEEL - Contact : <http://www.facebook.com/revvernioille/>

## Animations pour juillet et août au Château de Fiches :

**8 juillet à 17h** : " Pourquoi le lapin a-t-il de grandes oreilles?" par la Cie Cimimondes avec Carmen SAMAYOA, guatémaltèque, comédienne, danseuse, conteuse et Gabriel JORDAN, musicien argentin. Inspiré de contes d'origine maya. Seule la grand-mère sait pourquoi le lapin a de grandes oreilles...En lapin, tigre, singe, serpent elle se transforme pour nous emmener dans sa forêt dense et mystérieuse...Pour enfants à partir de 5 ans et...adultes. Entrée 10€, gratuit moins de 12 ans

**28 juillet : Buffet " tapas" SUR RESERVATION à 19h30** suivi d'un concert avec le trio féminin ECCO, polyphonies méditerranéennes (25 €)

**15 août à 16h** dans le salon du château (bestiaire)" l'animal, faire-valoir de l'homme" par Serge CLEMENT, sociologue. Gratuit

**26 août à 17h** " le chaman de la lune et son bestiaire" : les anciennes sociétés , par l'intermédiaire de leur chamanes, notamment lunaires, ont pénétré et utilisé l'esprit des animaux pour assurer la survie du monde . Dépayçant et inédit par Jean Pierre TEMPLE. Gratuit

**1er septembre à 21h** : soirée jazz avec SWING VANDALS, quartet toulousain qui propose des arrangements originaux autour de la musique jazz et jazz manouche. Entrée : 14€

**9 septembre à 17h** "les fables , du Panchatantra indien...à La Fontaine" en passant par de multiples étapes, par Antoine SEEL. Gratuit

Contact : 06 70 07 35 83 ou [chateaufiches@gmail.com](mailto:chateaufiches@gmail.com)

## LOISIRS VERNIOLLAIS - BELOTE

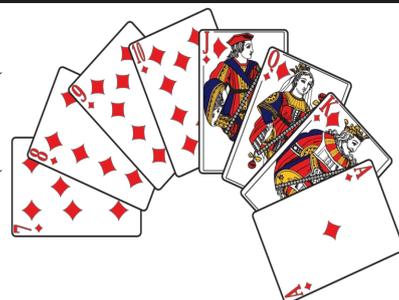
Le 21 avril 2018 140 joueurs se sont retrouvés autour d'une excellente paella pour clôturer notre saison.

14 concours ont été organisés avec une moyenne supérieure à 50 équipes.

Nous tenions à remercier M. le Maire et son conseil municipal pour mise à disposition du foyer rural.

En retour nous ne demandons pas de subvention.

Les concours reprendront **le 29 septembre 2018.**



*Le Relais de Poche « côté nuit » est géré par l'association les Amis de Poche qui est une association d'éducation populaire déclarée d'intérêt général et qui a pour but la création et la diffusion d'œuvres en langue française, que ce soit dans le domaine de la chanson ou du théâtre. Elle n'a d'autres ressources que celles de ses adhérents. La participation de chacun-ne aux spectacles que nous programmons est la garantie d'une rémunération des artistes d'une manière décente. Tous nos spectacles sont réservés aux adhérents-es de l'association les Amis de Poche (1€ à la soirée, ou 10€ à l'année) et tous nos spectacles sont « au chapeau » pour permettre à toutes les bourses de bénéficier d'une culture de proximité en milieu rural, tout en garantissant un revenu aux artistes de passage. De plus le Relais de Poche abrite en résidence à l'année deux des plus importantes compagnies de théâtre de l'Ariège : la Lof Compagnie et le Théâtre de l'œil (dont la dernière production sera présentée fin juin au Relais de Poche). Un vrai objectif de développement rural que nous vous invitons à encourager le plus largement possible. Notre association est ouverte à toutes et tous et accepte avec bonheur toutes les bonnes volontés qui souhaitent aider dans le sens de l'éducation populaire et du développement territorial sur la commune de Verniolle au service de la culture.*



### LA PROGRAMMATION A VENIR au Relais de Poche



*En ouverture du Festi'Scrib printemps de Banat*

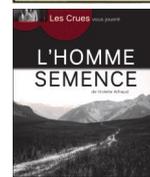
**Vendredi 9 juin** deux concerts dans la même soirée avec : **Myth'R & LUNE DE BIÈRE**



**Samedi 16 juin** Dans le petit parc de la mairie (s'il ne pleut pas !) : **L'Homme semence**



**Vendredi 29 juin** **ATCHALO** avec **Héléne & Hélios**



Et bien d'autres à découvrir sur le site <http://www.relaisdepoche.org/>

### Le KCV au Championnat de France

Cette deuxième partie de saison a été particulièrement dense pour nos jeunes karatékas, avec la venue de Salif LAMBONI, CN 2<sup>ème</sup> Dan, ex-international du Bénin. Révision des techniques et mise en situation de combat étaient au menu de ce stage.

Le samedi 19 Mai s'est déroulée « la Coupe de France Combat Pupilles » à Reims, avec la participation de 3 enfants du Karaté Club Verniollais, Lilou FOREST, Denis MITROPOLSKIY, et Nathan MAUGARD. Chez les filles, Lilou perd au second tour.

Chez les garçons, Denis et Nathan, parviennent à se classer à la 7<sup>ème</sup> place de leur catégorie respective.

Pas de podium, ni de médaille, mais une belle expérience sportive et humaine pour cette première participation à une Coupe de France. Bravo à eux pour leur charisme face à un tel événement et leur solidarité sans faille dans les victoires comme dans la défaite. Ils ont provoqué de fortes émotions, parfois des larmes chez leurs parents et leur entraîneur.

Tous sont repartis avec un sac plein de souvenirs inoubliables.



### 11EME CONVENTION JEUX DE ROLE 27/28/29 AVRIL

**2018** Le dernier week-end d'avril, Verniolle accueillait la 11<sup>o</sup> Convention des Jeux de Rôle à l'initiative de la Communauté D'Agglomération du Pays Foix-Varilhes. 150 jeunes, venus de toute l'Ariège et des départements limitrophes, ont participé à de multiples activités ( jeux de rôle , jeux de stratégie .... ) L'implantation de 3 tipis dans le parc des jeux d'enfants ont apporté une animation positive dans le village.

Cela a permis à Monsieur le Maire de faire l'éloge d'une jeunesse constructive et responsable lorsque l'on veut bien lui faire confiance.



## CONTRADICTION ...

Les gérants de l'aérodrome de Pamiers Les Pujols ne sont pas à une contradiction près.

Lors de la dernière réunion de la Commission Consultative de l'Environnement (CCE) le para club s'était déclaré prêt à gérer, avec responsabilité, les activités venant de l'extérieur. Or peu de temps après, le Syndicat mixte présidé par le Conseil Départemental s'est prononcé en faveur de l'installation permanente d'un nouveau para club « Airborne Center »... Celui-ci utilise des vieux coucous qui datent des années cinquante... bruyants et pollués au possible !

A quoi peuvent aussi servir les efforts du Para Club de Pamiers qui se dote d'une hélice à cinq pales, moins bruyante, si c'est pour ajouter sur le site une structure qui fait tout le contraire. On voit bien que les gérants du Syndicat mixte n'habitent pas sur place.

Ce week-end du 1er mai et de l'ascen-

sion, dès qu'il s'est présentée une « fenêtre », le ciel, au-dessus de la plate-forme, a résonné, toute la journée, des avions qui s'élèvent au-dessus de la tête de milliers riverains pour satisfaire les quelques mordus de sauts en parachute à l'ancienne...

On croit rêver. Et qu'on ne nous parle pas de rentabilité quand on loue, au mois, pour 40,00 € seulement, un local pour stockage du matériel d'Airborne Center.

On nous avait dit que Airborne Center n'organiserait que de modestes manifestations pour permettre à certains de « sauter à la façon des troupes aéroportées »..... Or voilà qu'il se transforme en école de saut « jumping school »... Qui a-t-on voulu tromper ? Certainement pas les riverains qui ont à subir ces nouvelles nuisances. Certainement pas les membres de la Commission Consultative puisqu'on ne les a pas encore convoqués sur le sujet. À nouveau on met les riverains devant le fait accompli. En juin, que pourra-t-on faire, quand tout aura déjà été décidé ?

**Quelle élégance.**



### Le club des Aînés a fêté les Mamans

Dimanche 20 Mai, avec une semaine d'avance le club des Aînés a célébré la fête des Mères. Chaque année c'est une tradition et un moment privilégié dans la vie du club. Ce jour-là les adhérents sont fidèles au rendez-vous, dimanche nous étions 153 dans la salle du foyer rural. Pour accueillir tout ce monde les tables étaient décorées de magnifiques verveines et bien sûr le menu qui attendait nos convives avait été sensiblement amélioré. Après avoir dégusté l'omelette norvégienne toutes les dames reçurent de beaux gazanias bien fleuris les



récompensant d'avoir été des mamans. Cette journée festive continua au rythme endiablé des danses traditionnelles qui chaque fois font le bonheur de nos excellents danseurs et danseuses. En cette fin d'après-midi on devinait sur tous les visages un certain bonheur d'avoir passé ensemble une fort agréable journée.

### L'assemblée générale d'A2V a eu lieu le 06/04/2018.

Un point a été fait sur **LINKY**. De plus en plus de communes ont le courage de délibérer contre l'installation de ce compteur, au moins sur la possibilité de le refuser (exemple **BLAGNAC**). Ce compteur qui devait être gratuit va finalement coûter 150 euros : Que Choisir a lancé une pétition pour dénoncer ce surcoût, mais ne conteste pas le fond du problème posé par Linky.

**Station d'épuration** : Les odeurs dues à son mauvais fonctionnement s'amplifient. Une intervention déterminée de la mairie auprès du SMDEA est espérée par les riverains victimes de ces nuisances. Le transfert de compétence ne doit pas laisser les administrés abandonnés face à ces problèmes.

**SMECTOM** : de fortes odeurs sont périodiquement ressenties. Les bruits des bips de recul n'ont toujours pas été atténués comme cela a été fait à la carrière.

D'autres sujets ont été abordés : stockage digestats de méthanisation de Montaut, modification des statuts A2V...

Un compte rendu plus exhaustif sera distribué prochainement par l'association sur la commune.

Donnez nous votre avis :

[a2verniolle@gmail.com](mailto:a2verniolle@gmail.com)

cotisation A2V 2018

Nom : Prénom : mail :

Adresse :

Joindre un chèque de 5 euros à l'ordre d'A2V à déposer dans le casier de l'association en mairie.



## Les Ailes Bleues Verniollaises Club Aéromodélisme

Cette année a commencé par notre participation à deux lots de l'Amicale de Verniolle.



Le dimanche 8 avril, par une journée bien arrosée (par la pluie), suite à un repas organisé par le club, nous avons dégusté l'Omelette Ariègoise et ensuite les enfants ont cherché quelques œufs de Pâques sur le terrain. C'était une journée de gens heureux.

Petit rappel de la suite du programme de nos activités pour 2018 :

Quelques dates à retenir :

Le dimanche 3 juin 2018 :

Coupe Mariani + Brevet + Ailes + QPDD. La coupe Mariani est aussi une journée portes ouvertes destinée aux collégiens et aux Verniollais.

**Le dimanche 1 juillet 2018 : Grand Show Aérien :**

Chaque année de nombreux visiteurs viennent assister gratuitement au plus grand Show Aérien de l'Ariège où sont présentés une soixantaine de modèles venus de tout le sud-ouest, tous plus impressionnants les uns que les autres et, où plus de 120 repas sont servis à midi. Venez encore très nombreux cette année.

**Début septembre 2018 :** Forum des associations de Verniolle

**En novembre 2018 :** Repas de fin d'année

N'hésitez pas à venir nous rendre visite le week-end, il y aura toujours quelqu'un pour vous informer sur la pratique de notre activité.

Allez aussi visiter notre site : <https://sites.google.com/site/lesaillesbleuesverniollaises/>



Frédéric LAMOTTE  
Secrétaire des ABV



# SHOW AEROMODELISME VERNIOLLE



## DIMANCHE 1 JUILLET 2018

Entrée gratuite  
de

# 10H à 18H

ANIMATIONS POUR TOUTE LA JOURNÉE

AVEC

STAND MAQUILLAGE

LARGAGE DE BONBONS

SAUT DE DEMONSTRATION EN PARACHUTE



ACCES PAR LA ROUTE DE MIREPOIX  
DERRIERE L'AERODROME DES PUJOLS  
(FLECHAGE)

Skydive  
Pamiers



## COMMUNIQUÉ PAR LE C.C.A.S.

En période de canicule,  
il y a des risques pour ma santé,  
quels sont les signaux d'alerte?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre &gt; 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime  
d'un malaise, **appelez le 15.**

**BON À SAVOIR**

À partir de 60 ans ou en situation de handicap,  
je peux bénéficier d'un accompagnement  
personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou  
mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

En période de canicule,  
quels sont les bons gestes?

JE BOIS  
RÉGULIÈREMENT  
DE L'EAUJe mouille  
mon corps et  
je me ventileJe mange  
en quantité  
suffisanteJ'évite les efforts  
physiquesJe ne bois pas  
d'alcoolJe maintiens  
ma maison au frais :  
je ferme les volets  
le jourJe donne et  
je prends  
des nouvelles  
de mes proches**ATTENTION**

Je suis particulièrement concerné si **je suis enceinte**,  
**j'ai un bébé** ou **je suis une personne âgée**.  
Si **je prends des médicaments** : je demande conseil  
à mon médecin ou à mon pharmacien.

**VAL**

VERNIOLLE ACTIVITES LOISIRS

SPECTACLE ATELIERS

GUI-TARE-CHANT

SAMEDI 16 JUI N 2018 18H30

□ □ □

SPECTACLE ATELIERS DANSE

SAMEDI 23 JUI N 2018 20H45



Pays  
**Foix-Varilhes**  
communauté d'agglomération

**Médiathèque  
intercommunale  
de Verniolle**

Animations :

Racontou : Mercredi 13 juin à 16h30 « les contes  
détournés»

Journée Numérique : Samedi 23 juin de 14h à 18h.  
Venez-vous amuser et danser devant un écran  
géant, découvrir une multitude d'applications sur  
tablettes, des jeux sur console (possibilité de jouer à  
plusieurs). Présence d'un Numéribus.  
Renseignements au 05 61 69 48 87.

**Fermeture estivale: la Bibliothèque sera fermée  
du samedi 4 Août au mardi 28 Août.**

Lectures coup de ♥ pour cet été :

« Et moi, je vis toujours » de J. d'Ormesson  
« Garde-corps » de V. Martin  
« Sur un mauvais adieu » de M. Connely (polar)  
« Couleurs de l'Incendie » de P. Lemaitre (polar)  
« Les loyautés » de D De Vigan  
« Le manuscrit inachevé » De F. Thilliez (polar)

L'équipe de la médiathèque vous souhaite un très  
bel été !

2<sup>ème</sup>

# FESTIVAL

## INTERGENERATIONNEL

SAMEDI  
16 JUIN  
à partir de 10h45

DANS LE PARC DE L'EHPAD DU CHATEAU A VERNIOLLE



# PARTÂGEONS NOS RIRES

AU MENU

- Salade composée
- Paëla
- Fromage
- Tarte aux pommes
- Vin
- Café

Adultes 10€ / Enfants jusqu'à 12 ans 5€ / Gratuit pour les moins de 3 ans

A partir de 14h30 : Chorale de l'EHPAD du Château  
Concert des ZIMPROBABLES  
Concours de Belote / Concours de Pétanque

Inscriptions au  
repas au 06.86.38.80.80  
Mme LOZE Magalie et  
à l'accueil de l'EHPAD  
du Château au 05 61 68 02 26



EHPAD "Le Château"

## La vie au château

Association Maison de Retraite  
Saint-Joseph de Verniolle

### Mobilisation pour nos aînés : SOYONS TOUS SOLIDAIRES

Partout en France, des dizaines de milliers de professionnels d'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) ont répondu présents aux appels de la mobilisation nationale en faveur de l'accompagnement de nos aînés : une mobilisation tout à fait inédite dans notre secteur Médico-Social. Il ne s'agit pas d'un simple débat technique mais bien d'un mouvement sociétal, dont l'enjeu est la **dignité** : dignité des personnes âgées et dignité de ceux et celles qui prennent soin d'eux.

#### Changeons notre regard sur la vieillesse.

Les revendications portées par ce vaste mouvement concernent essentiellement les moyens alloués aux EHPAD pour que les personnes âgées accueillies y soient mieux accompagnées dans leur vie quotidienne et pour que les professionnels puissent être à la hauteur humaine de leur tâche. Mais au-delà des moyens, il s'agit plus largement du regard que notre société porte sur tout ce qui touche au vieillissement. Bientôt, 1/3 de la population aura plus de 60 ans; et nous sommes donc tous concernés, car c'est notre avenir qui est en jeu. Nous devons dès à présent nous interroger sur la véritable place qui doit être accordée à nos aînés dans la société.

**Arrêtons** de parler des personnes âgées en termes de diminution, de perte, de charges, bref de dépendance ;

**Osons** porter un regard nouveau et attentif sur cette étape de la vie que l'on appelle « le vieillir » ;

**N'hésitons pas** à croire que nos aînés nous enrichissent par leur regard sur la vie, leur sagesse souvent, leur expérience toujours, leur vulnérabilité même parfois ;

**Espérons** une société qui pense le vieillissement comme un facteur de cohésion sociale.

C'est en tout cas aujourd'hui la vision et le souhait de **tous les acteurs de l'EHPAD Le château** à Verniolle, qui œuvrent en équipe pour essayer d'offrir aux personnes âgées accueillies, un accompagnement dans le respect de leur droit et liberté, que ce soit en hébergement permanent, temporaire ou en accueil de jour.

Les 30 janvier et 15 mars dernier, les personnels du château se sont portés grévistes en solidarité avec le mouvement national, tout en souhaitant assurer la continuité de l'accompagnement des résidents. On ne peut que louer ce comportement responsable que les résidents et leurs proches (qui soutenaient aussi cette action) ont apprécié.

Je profite de ce journal pour signaler que les habitants du village qui souhaitent intégrer l'association « *Maison de retraite saint-joseph de Verniolle* » en tant que bénévoles, seront les bienvenus. Ils pourront ainsi intervenir en soutien des personnels dans le cadre de nos activités et animations programmées, voire participer à l'accompagnement des résidents lors des sorties.

**L'ouverture de l'EHPAD sur le village** est un axe que l'établissement souhaite développer dans son projet. A ce jour, la collaboration avec l'ALAE de Verniolle est un des points forts concrétisé par des rencontres régulières entre écoliers et résidents au sein de l'EHPAD.

**Le festival intergénérationnel du 16 Juin 2018** sera la prochaine manifestation organisée en partenariat avec l'ALAE, l'association des parents d'élèves (APE), les instituteurs des écoles maternelles et primaires, le comité des fêtes, la commune et l'association « les amis de la maison Saint-Joseph de Verniolle ». Nous serons ravis lors de cette journée, d'ouvrir les portes de l'EHPAD et de vous accueillir dans nos jardins, afin de participer aux olympiades toutes générations confondues, ou profiter des animations des résidents et enfants des écoles : chants, danses, sketch.

En espérant vous retrouver très prochainement pour partager ensemble ce moment de convivialité.

Pour l'ensemble de l'équipe du « Château »

**Bruno BONZOM**  
Directeur de l'EHPAD



# FETE DU TENNIS 2018 !!

## TENNIS CLUB VERNIOLLAIS

SAMEDI 9 JUIN	DIMANCHE 10 JUIN	SAMEDI 23 JUIN
<b>KID'S TENNIS</b>	<b>OPEN DOOR</b>	<b>RIGOLAD' PARTY</b>
<b>10H 12H : JEU SET MATCH 6/11 ans</b> -prêt de matériel -initiation, jeux, matchs -ouvert à tous -Auberge espagnole parents enfants à midi	<b>10H 12H : PORTES OUVERTES ADULTES</b> - initiation adulte - rencontres amicales en double	<b>14H 18H : DOUBLES MIXTES EN FOLIE</b> -ouvert à tous de 11 à 77 ans - tennis en famille - pétanque, beach tennis
<b>14H 17H : JEU SET MATCH 11/16 ans</b> -prêt de matériel - initiation, matchs -ouvert à tous -Auberge espagnole parents enfants à midi	 © Can Stock Photo - csp5732255	<b>18H 23H : FETE DE CLOTURE TCV</b> -Apéro / grillade au petit jardin -gratuit adhérents TCV -remise récompenses -inscription obligatoire

**DEBUTANTS vivement acceptés!!!**

Contact : 06 07 15 42 65

### TENNIS CLUB VERNIOLLAIS LES GARCONS VAINQUEURS DE LA COUPE D'HIVER 4eme série !!!!! CHAMPIONS DEPARTEMENTAUX !!!!!

L'équipe du Tennis Club de Verniolle engagée en coupe d'hiver départementale 4<sup>ème</sup> série n'a pas manqué cette occasion de briller. Un superbe groupe composé d'Emmanuel JARDIN, Gauthier RIGAL, Gilles LEBEL, Patrice PALLARES, Xavier FLETE et Damien BARRIERE a dominé largement une poule très relevée, en battant notamment les équipes de Foix, Pamiers et Larroque d'olmes. Lui permettant de se qualifier brillamment pour la finale départementale. C'est sur les terrains de Foix qu'ont eu lieu les rencontres le dimanche 4 mars, face à leurs homologues de Saint-Girons. Le score sans appel de 3 victoires à 0 montre combien les Verniollais ont dominé cette rencontre grâce notamment à un Patrice PALLARES qui assure le premier simple en 2 sets et un Xavier FLETE en grande forme, qui gagne en 3 sets au bout du suspense! Il faut féliciter tous ces joueurs qui ont permis cette superbe victoire et qui mettent à nouveau le TCV au plus haut sur le podium départemental. Le capitaine Emmanuel JARDIN se réjouit de ce magnifique début de saison : « l'an passé nous étions passés très près de la victoire en finale et cette année, nous avons tous une motivation décuplée pour aller chercher ce titre !!! ». A noter en bonus qu'en championnat départemental individuel 4eme série, c'est encore un verniollais, Gauthier RIGAL, qui remporte la mise !!!

### CHAMPIONNATS REGIONAUX :

Hommes : on le savait, la deuxième division régionale, c'est une autre affaire de plus dans une poule très relevée par de nombreux joueurs évoluant en 2<sup>ème</sup> série. C'est donc une descente logique en division 3 mais le TCV s'est accroché jusqu'au bout, pour donner une belle image de Verniolle. Fier d'être verniollais !

Femmes : l'équipe femmes s'accroche à une deuxième place de poule en division 4 régionale, malgré quelques absences liées à des blessures. Bravo aux filles emmenées par leur nouvelle capitaine Laurence BERTRAND !

### ECOLE DE TENNIS :

D'autre part, un petit clin d'œil à l'école de tennis verniollaise (photo) qui n'arrête pas sa progression avec une vingtaine de gamins sur les courts tous les jeudis soirs, sous la houlette de Patrice PALLARES et du président Eric RIGAL, éducateurs fédéraux bénévoles, bien aidés il faut le souligner par Fabrice POMA et Benoît PRACHE. Une école de sport de qualité qui allie apprentissage et convivialité et l'enthousiasme des enfants est au rendez-vous !



### FETE DU TENNIS 2018 !!!!!

Le week-end du 9 et 10 juin ce sera la **fête du tennis** !!! Et à Verniolle on ne fait pas les choses à moitié puisque cette fête se prolongera exceptionnellement **le samedi 23 juin** ! Venez nombreux, c'est gratuit ! Pour le programme, suivez le guide (affiche ci-dessus)!

### LA POSTE - NOUVEAUX HORAIRES

#### Ouverture

du lundi au vendredi : 13h15 à 16h00  
et SAMEDI MATIN : 9h45 à 12h30.

